

Intitulé du projet : **PORTAIL MULTIMEDIA INTERACTIF POUR LES MARCHES**

Organisme porteur du projet :

ADPM – Association pour le Développement et la Promotion des Marchés

Et adresse **CCI de Lyon – Place de la Bourse – 69289 Lyon cedex 02**

Nom et prénom du représentant : **TARLIER Bruno, Président**

Du porteur du projet : **BRETON Jézabel, Chef de projets communication**

Email : **adpmbreton@lyon.cci.fr**

Téléphone : **04 72 40 56 88**

Télécopie : **04 72 40 59 50**

Descriptif synthétique du projet :

Les marchés souffrent d'un manque de fréquentation, malgré l'image de courses plaisir qu'ils ont auprès de la population. Un des facteurs explicatifs est leur déficience en communication, liée, entre autre, à la très faible mobilisation collective des commerçants des marchés, rendant difficile le portage d'actions en la matière. Ce manque d'information relative aux marchés est d'autant plus manifeste dans les TIC, alors qu'aujourd'hui 1/3 de la population française est internaute.

Le caractère innovant de la bonne pratique :

Face à ces constats, l'ADPM souhaite mettre en œuvre un projet innovant pour les marchés, les valorisant auprès du grand public : la création d'un portail multimédia interactif des marchés. Il aura pour objectif d'informer le grand public sur les tenues de marchés, de créer une visibilité des commerçants des marchés, de proposer des solutions innovantes pour moderniser la façon de faire son marché.

Le projet proposé aura également pour objectif de fédérer les commerçants par marché – i.e. détaillants, agriculteurs et artisans, en élaborant la communication sur ce portail par sites de marché. La communication ainsi élaborée correspondra à la logique de recherche d'information des citoyens, avec pour « information d'appel », le marché.

Le portail sera une adaptation de « géomarchés.com » pour le grand public. Il lui permettra de se renseigner avant le marché, de se préparer à faire son marché, d'échanger « virtuellement » après le marché. Le territoire de l'ADPM, le Rhône, sera celui de l'expérimentation de ce projet.

La mise en œuvre du projet passera par :

- la création d'un portail Internet moderne, innovant, communautaire, qui alliera une information générique sur les marchés et une relation de proximité entre le grand public et les commerçants, à travers des mini-blogs de commerçants (sur lequel les consommateurs pourront notamment réserver leurs courses). Afin d'aboutir d'emblée à une information exhaustive pour chaque marché, l'appropriation par les commerçants des mini-blogs sera expérimentée sur 3 marchés pilotes.
- le développement d'un widget interactif « je fais mon marché », application Internet et mobile pour faire sa liste de courses de marché de manière virtuelle et assistée. Elle indique et

trace l'itinéraire vers le marché proche de chez soi qui offre les produits de la liste. Les utilisateurs « widget mobile » étant plutôt urbains, l'application sera expérimentée sur Lyon.

- le référencement des marchés en tant que « points d'intérêts » dans les GPS et les SIG grand public sur Internet (tel Mappy ou Google Maps). Les données géocodées de «géomarchés.com» seront ainsi exploitées pour une utilisation expérimentale grand public.

Au final, le projet inscrira les marchés au cœur des TIC et fera émerger une nouvelle manière de faire son marché : information et réservation en ligne, échange d'avis et d'informations entre internautes, guide interactif au travers d'un « widget » mobile, guidage vers les marchés intégré au GPS et SIG.

Le caractère reproductible de la bonne pratique et son intérêt pour le commerce de proximité :

Ce projet sera reproductible sur d'autres territoires, la déficience en communication des marchés concernant toute la France et pas seulement le territoire rhodanien d'expérimentation.

A l'échelle locale, les actions seront pérennisées, grâce à la structuration partenariale déjà existante et formalisée au sein de l'ADPM. A l'échelle régionale, une journée d'échanges d'expériences sera organisée. A l'échelle nationale un dossier de présentation des modalités de reproduction sera mis à disposition.

Le calendrier de réalisation et les principales étapes de la bonne pratique :

La mise en œuvre du projet suivra le calendrier suivant :

- Mi-2010 à mi-2011 : Réalisations techniques, concertation locale, mobilisation des commerçants des marchés.
- Début 2012 : Lancement grand public du projet.
- Mi 2012 : Evaluation et contribution à la duplication.

Les résultats obtenus, les indicateurs de performance, l'évaluation :

L'évaluation du projet se basera sur :

- le nombre de connexions, de contributions d'internautes et d'utilisateurs du widget
- l'implication et la satisfaction des commerçants,
- le nombre de points d'intérêts référencés au final,
- le nombre de participants à la journée d'échange d'expériences.

Les résultats attendus sont :

- le portail multimédia mis en ligne sur Internet, avec 100 mini-blogs de commerçants créés,
- le widget « je fais mon marché » sur le portail Internet et sa déclinaison pour mobile,
- une communication d'appui : ILV, « in situ » et générique,
- le référencement en POI des 250 « places de marché » du Rhône sur GPS et SIG Internet.

Ce projet s'inscrit pleinement dans le programme de dynamisation et de modernisation des marchés du Rhône conduit par l'ADPM depuis 2004. Il s'appuie sur un réseau multi-acteurs des marchés déjà fédérés au sein de l'association.